

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 77 (1989)

**Heft:** 5

**Artikel:** Egalité : l'instrument Europe

**Autor:** Bugnion-Secretan, Perle

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279057>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ils-elles perdent leur identité, n'ont plus d'existence légale, vivent clandestinement jusqu'à 15/16 ans avant de réapparaître dans les bordels. On enlève les enfants dans les rues mais aussi dans les familles pauvres, mais le plus fréquent c'est le placement de fillettes à partir de 5 ans comme employées de maison. Elles sont contraintes à avoir des relations sexuelles avec leur maître, son fils, ses amis. Vers 12/13 ans elles sont mises à la porte et n'ont d'autre solution que la prostitution. On nous a affirmé qu'il est fréquent que les parents des classes aisées recrutent des fillettes indigentes pour l'initiation sexuelle de leurs



La rue, bouillon de culture de la prostitution.

garçons. On emploie aussi des fillettes de 10/12 ans dans les chantiers où elles meurent avant 20 ans. Il y a également des maisons d'abattage pour enfants où elles font 60 à 80 passes par jour. Les médecins des dispensaires voient des adolescentes de 12/15 ans enceintes, des enfants de 3/4 ans victimes de violence sexuelle.

**FS — Outre la pauvreté, quels facteurs expliquent le développement endémique de la prostitution ?**

**RB —** Le machisme, le culte de la virilité mais aussi une certaine idéologie où les maîtres estiment normal d'avoir des femmes à disposition, où les droits de la personne ne sont pas universels.

**FS — Comment lutter contre ce fléau ?**

**RB —** Il faut que la « disparition » devienne un crime contre l'humanité, qu'on identifie les kidnappeurs, qu'on les inculpe et qu'on les punisse. Il faut également que l'Unicef et les organisations internationales prennent ce problème au sérieux, que les gouvernements adoptent des législations compatibles avec les droits des enfants. Il faut qu'Interpol et les polices internationales luttent ensemble contre les exploiters d'enfants. Il faut rendre publics les faits, dénoncer ces pratiques. Enfin, cela suppose des efforts particuliers centrés sur l'enfant, concernant les conditions sanitaires, l'accès à l'enseignement et à l'emploi, éventuellement l'aide psychologique ou éducative nécessaire.

Propos recueillis par  
Thérèse Moreau

## Egalité : l'instrument Europe

*L'Europe sera aussi l'Europe des femmes ;  
l'Europe des femmes sera une Europe de l'égalité  
ou ne sera pas.*

**N**ous évoquons dans le numéro de FS du mois d'avril les difficultés des Suissesses à prendre le train de la construction européenne.

Entre-temps, autour de nous, l'Europe des femmes, qui veut être une Europe de l'égalité des chances, s'édifie pas à pas, mais sûrement, grâce à trois types d'actions :

- celles de la Commission européenne, du Parlement européen et de la Cour de justice, pour faire reconnaître dans la Communauté européenne l'égalité des femmes et des hommes ;
- celles des gouvernements des Etats membres pour se conformer aux directives de Bruxelles ;
- celles des ONG pour promouvoir ou appuyer cette marche vers l'égalité.

### Commission, Parlement, Cour de justice

Voici, parmi beaucoup d'autres, quelques exemples de ces actions, comme on en trouve dans chaque numéro de *Femmes d'Europe\** :

- lancement du Réseau européen de projets de formation professionnelle pour les femmes IRIS, formé par des agences d'emploi, comités d'égalité, instituts de formation, syndicats ; 71 projets touchant à la banque, au bâtiment, aux industries électrotechniques, à l'artisanat, à l'environnement, etc ;

- création d'un fonds de soutien au développement de scénarios de fiction pour la TV, le cinéma européen, Europ Script Fund,

- série de colloques et séminaires destinés à sensibiliser les instances juridiques et judiciaires à la réglementation communautaire sur l'égalité des chances ;

- augmentation du crédit au budget de la Communauté pour les actions en faveur des femmes,

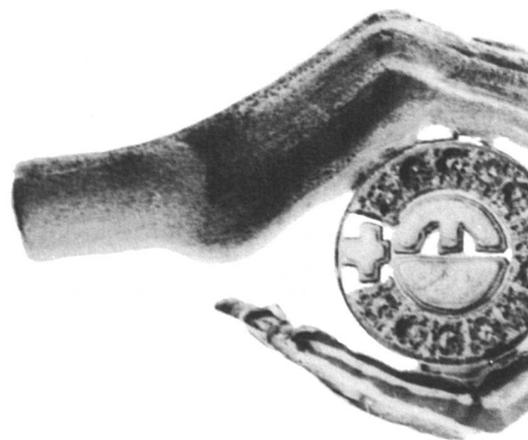
- débat à la Commission des droits de la femme sur l'exploitation de la prostitution dans la Communauté, etc.

Notons qu'il n'y a pour le moment que 13 % des députées au Parlement, qui doit

être réélu en juin, et seulement 2 commissaires sur 17 dans la Commission telle que le président Delors vient de la renouveler.

### Etats membres de la Communauté

On voit les Etats, liés ou stimulés par les directives de Bruxelles, ou encouragés par leurs échanges d'expériences, prendre des dispositions analogues, et cela dans de nombreux domaines. En vue du défi que représente l'échéance de 1993, ils ressentent la nécessité d'améliorer la situation des femmes : élargissement des choix professionnels des femmes, meilleure formation, actions positives — ainsi une annon-



ce dans un journal bruxellois montrant trois femmes dans un bureau, avec comme légende : « L'homme dont votre entreprise a besoin est peut-être là » — répartition plus équitable entre les sexes des emplois scientifiques, égalité des chances dans les universités, création de fonds de garantie pour favoriser la création d'entreprises par les femmes, amélioration de la situation des femmes en matière de fiscalité et de sécurité sociale, etc.

## Organisations féminines, syndicats, partis politiques

Face à l'échéance de 1993, il semble que de vieux thèmes soient repris avec un nouvel élan :

- les organisations féminines de plus d'un pays cherchent les voies d'une meilleure collaboration à travers leurs conseils nationaux, leurs centres de liaison, leurs comités pour l'égalité ;

- elles encouragent les femmes à faire davantage usage de leur droit de vote ;

- quelques partis politiques envisagent d'introduire un système de quotas dans leurs listes électorales ou dans les organes dirigeants ;

- on insiste sur la promotion de femmes au niveau des décisions et du pouvoir ;

- les recherches et études féministes se multiplient ;

- l'Université autonome de Barcelone organise ce semestre un cours post-universitaire sur « politique sociale et inégalité sexuelle » destiné à l'administration publique et aux professeurs (18 matières) ;

- l'Institut européen universitaire de l'action sociale organise les 24 et 25 mai 1989 un colloque européen sur le thème : « La femme en 1992 : quelle famille, quel travail, quelle mobilité, quelle participation ? »

Relevons avec plaisir que FE mentionne un « événement » suisse : le succès de Mme Frischknecht, du Bureau de l'égalité de Genève, qui a obtenu que l'administration cantonale utilise dorénavant pour les

**Bijou sculpté par Erlanz pour le Prix Femme d'Europe 1988, attribué à Marianne Rombolà, femme du maire de Gioia Tauro (Italie) qui a osé dénoncer à la justice les assassins de son mari, membres de la mafia.**



métiers, les fonctions, grades ou titres la forme féminine. » Elle s'apprête, ajoute FE, à établir un lexique en cette matière, et a aussi prévu la masculinisation de métiers traditionnellement féminins, on parlera d'esthéticien, de jardinier, de jardinier d'enfants, etc. »

Perle Bugnion-Secretan

\* Femmes d'Europe N° 57 contient tous détails et adresses utiles ; CP 195, 1211 Genève 20.



## Viol : les bonnes victimes et les autres

*Un film et une étude le prouvent : la personnalité de la femme violée n'est pas indifférente à la justice.*

« **A**nous les scènes un tantinet sado-masochistes, les gros plans semi-érotiques qui donnent libre cours aux fantasmes masculins, le flux et reflux d'images qui confortent les réflexes du genre : « Au fond, elles aiment ça » ou encore « Elle l'a bien voulu » : remarques souvent entendues dans la rue ou lors des procès pour viol ou, plus récemment, pour harcèlement sexuel. »

Je pensais cela en lisant les coupures de presse ou en passant devant le cinéma qui projetait « Les Accusés », un film américain sur le viol qui a passé récemment sur les écrans romands. Un soir de pluie, incohérence oblige ! je me faufile dans la salle, dûment chaperonnée par un mâle « protecteur ». Et, surprise, le film est poignant. Ni mièvrerie du style vierge effarouchée violée au coin d'un bois par un loup-garou, ni violence gratuite, l'œil implacable de la caméra suit pas à pas la trajectoire semée d'angoisses et de rébellion de la victime, alias Jodie Foster, depuis qu'elle échappe en hurlant à ses tortionnaires jusqu'au procès qui la « réhabilite ». (Elle vient de remporter l'Oscar américain de la meilleure actrice pour ce rôle.)

Dès les premières minutes du film, l'idée du plaisir de la violée est démystifiée avec son arrivée à l'hôpital, l'examen par les

médecins des plaies et des hématomes et le récit désespéré, fait avec un filet de voix, de cette fille pourtant énergique qui s'échine dans un fast-food. D'accord, elle n'a pas sa langue dans sa poche, est bien « roulée » et porte des jupes courtes moulantes, des jeans hypercollants. Elle est un peu vulgaire, en somme, mais, comme le film le montre, le viol, elle ne l'a pas cherché, pas voulu, et elle souffre, toutes griffes dehors, comme un animal acculé dont la seule défense est l'agressivité. « Vous ne comprenez pas, hurlera-t-elle à son avocate, interprétée par Kelly McGillis. J'étais là, devant ces types qui criaient, voulaient le viol et encourageaient ceux qui s'acharnaient déjà sur moi... »

L'avocate ne comprend en effet pas qu'elle veuille un procès à tout prix, pour pouvoir crier son désespoir, dire non devant tout le monde.

Dans un premier temps, elle négocie avec les défenseurs des trois agresseurs des peines de quelques mois. Elle accepte, pour l'avenir de ces jeunes, que le viol soit transformé en agression sans connotations sexuelles. Il est vrai que l'avenir de ces étudiants compte plus que celui d'une serveuse, même mignonne !

Pourtant, un jour, l'avocate comprend. Ne pouvant refaire le procès des agres-